



Commission du personnel (collège
des membres du personnel non
cadre)



Syndicat des Services Publics - Genève



6, rue des Terreaux du Temple - 1201 Genève
tel: 022 741 50 80 - fax 022 741 50 85
www.sspge.ch

Résolution de l'Assemblée générale du personnel de la Ville de Genève du 5 juin 2025

L'Assemblée générale a pris connaissance de l'avancement des négociations entre les organisations représentatives du personnel (Commission du personnel de la Ville de Genève, SIT et SSP) et le Conseil administratif.

1 Gestion des absences pour causes d'atteinte à la santé et mesures de reconversion professionnelle pour les personnes licenciées (modifications du statut, notamment articles 39 et 66, et du REGAP).

Ce dossier fait l'objet d'intenses négociations concernant les certificats médicaux, les absences médicales, le transfert sur un poste adapté, la réadaptation professionnelle et le traitement des dossiers, ainsi que les sanctions en découlant.

Le personnel demande au CA :

- Que les postes vacants de l'administration soient prioritairement attribués au personnel nécessitant de trouver un autre poste pour raison de santé.
- Le maintien des acquis et qu'aucune modification dégradant les conditions de travail ne soit faite aux statuts et règlements en vigueur.

2. Négociations sur la fin des rapports de travail et la procédure en cas de licenciement (art. 34, 34A et 99 du Statut).

Le personnel demande au CA :

- De ne pas faciliter la possibilité de licencier le personnel, de ne pas supprimer l'enquête administrative lorsqu'elle est prévue et de ne pas mettre sur pied un comité municipal de préavis de licenciement en lieu et place de l'enquête administrative.

3. Négociations concernant le transfert des employé-e-s du Grand Théâtre de Genève à la Fondation et protection de la santé et de la sécurité

Nous soutenons le personnel du Grand Théâtre de Genève qui se bat pour un statut du personnel qui améliore les conditions de travail, salariales et de retraite telles qu'établies dans le Statut du personnel de la Ville de Genève. Les propositions actuelles sont très en deçà des revendications du personnel.

- Il convient de maintenir les droits acquis du personnel transféré de la Ville de Genève et de faire bénéficier le personnel de la Fondation de conditions de travail et de salaire similaires et d'une caisse de retraite.
- Nous nous opposons à toute externalisation future du personnel de la Ville de Genève travaillant au MAH et à la BGE. Ce personnel est actuellement entièrement municipal et doit le rester, indépendamment du fait que dans un avenir incertain, le canton participerait au financement de ces institutions.
- De prendre des mesures de soutien et de protection du personnel victime de la caméra cachée dans les douches et de renforcer la prévention et les sanctions en matière de sexisme et de harcèlement sexuel.

4. Plan d'encouragement à une retraite anticipée pour tous et toutes (PLEND)

Une retraite anticipée pour toutes et tous n'est toujours pas d'actualité pour le Conseil administratif alors que celle-ci est prévue par le Statut du personnel. L'absence de pont AVS reste problématique.

Le personnel demande au CA :

- La reprise des négociations pour un plan d'encouragement à une retraite anticipée (PLEND) pour toutes et tous, prévue par les articles 38 al.4 et 115 al.13 du Statut.

Nous demandons au Conseil Administratif de respecter la volonté du personnel, et à cet effet, une Assemblée du personnel de la Ville sera mise sur pied pendant le 2^e semestre 2025, afin de suivre l'évolution des revendications.

Merci d'afficher sur les panneaux prévus à cet effet et de distribuer cette résolution pour les collègues qui n'ont pas accès à l'informatique.